

MIEUX VALORISER LE MARAIS EN LIMITANT L'EXPANSION DU JONC ET PERMETTRE DE GAGNER DES JOURNÉES DE PÂTURAGE POUR DIFFÉRENTS LOTS D'ANIMAUX

Depuis 2021, le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin et la Chambre d'Agriculture de Normandie animent une démarche d'accompagnement d'éleveur-euse-s pour le maintien d'un pâturage favorable à la gestion de ces milieux, à la diversité écologique et à l'intégration des marais dans les systèmes de production agricole.

Hervé Mauduit s'est engagé dans cette démarche dès le début. Il nous explique comment par une réorganisation de son pâturage il a pu reprendre la main sur la dynamique du jonc et trouver une ressource intéressante pour son troupeau de vaches laitières lors d'un été sec.



©Fnrl/CB/Chambre d'Agriculture Normandie

EARL LODINIÈRE Hervé Mauduit

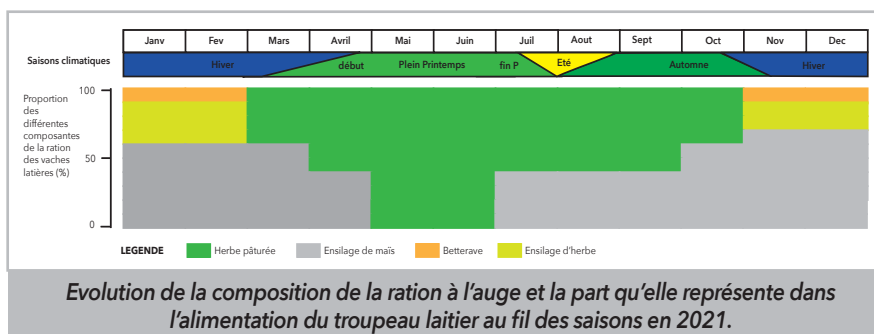
- Département : Manche
- Commune : Saint-André-de-Bohon
- Main d'œuvre: 1 gérant, 1 apprentie + aide de la conjointe d'Hervé
- Surface : 140ha dont - 114ha autour du siège dont 90 ha de marais et 4ha de maïs - 26 ha de culture de vente + maïs (≈15km),
- Troupeau : 70-75 vaches laitières de race normande (environ 65 en Production). 20 génisses de renouvellement par an (premier vêlage à 30-31 mois). Tous les mâles sont vendus à 15 jours.
- Production : 400 000L/an soit 5500L/vache laitière
- Commercialisation : LACTALIS avec reconnaissance AOP "Beurre et Crème d'Isigny"

Hervé prépare la transmission de sa ferme. Il cherche à céder une ferme économiquement et humainement viable et respectueuse de l'environnement. Son attachement au marais et son envie de léguer ce patrimoine le motive à valoriser le marais pour ses qualités fourragères.

CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION

UNE ORGANISATION DU PÂTURAGE DES VACHES LAITIÈRES BASÉE SUR LA POUSSE DE L'HERBE EN « HAUT-PAYS ».

Dans cette ferme au cœur des marais du Cotentin et du Bessin, Hervé Mauduit élève des vaches laitières normandes en production AOP « Beurre et Crème d'Isigny » depuis 1995. Hervé a construit l'alimentation de ses vaches laitières autour du pâturage de mi-mars à novembre sur des parcelles proches de la stabulation. Le système de pâturage est basé principalement sur des prairies temporaires de « Haut-Pays » (type ray-grass/trèfle blanc). Il s'agit de parcelles productives et précoces qu'il conduit en pâturage tournant. Il s'est fixé comme critère de changement de parc la pousse de l'herbe, qu'il cherche à faire consommer au stade jeune et vert. Les pratiques mises en place permettent à Hervé de couvrir les besoins de ces vaches laitières 100 % au pâturage pendant au moins 2 mois au plein printemps (mai et juin en 2021). En dehors de cette période de pleine pousse de l'herbe, Hervé complète les vaches laitières avec une ration composée d'ensilage de maïs, d'ensilage d'herbe, de betterave et de colza. La part de ration à l'auge évolue en fonction de la disponibilité en herbe au pâturage (quantité et qualité de la végétation, accessibilité).



UNE UTILISATION DES PARCELLES DE MARAIS PAR LES VACHES LAITIÈRES PILOTÉE PAR LA POUSSE DE L'HERBE SUR LE HAUT-PAYS ET LE NIVEAU DE LAIT AU TANK.

Chez Hervé, les parcelles de marais représentent 80 % des surfaces fourragères de la ferme. Elles sont principalement fauchées ou pâturées par les lots de génisses de renouvellement ou de vaches tarées.

Actuellement, seuls 5 ha sont pâturés par des vaches laitières en production. Il s'agit de la parcelle la plus proche du bâtiment de traite. Pour Hervé, cette parcelle de marais rentre dans le circuit de pâturage des parcelles de « Haut-Pays » dès que les conditions de portance sont suffisantes. En effet, cette parcelle « blanchit », c'est-à-dire est immergée, l'hiver, la rendant inaccessible au début de printemps (première utilisation le 15 avril en 2021). Au cours de la saison de pâturage, les vaches laitières y passent 3 à 4 fois par tranche de 2-3 jours. Sur cette parcelle, Hervé réalise également une fauche fin août et ramasse de la litière de joncs. Suite à une volonté de pâturer davantage, Hervé a souhaité faire évoluer ses pratiques d'exploitation du marais.

Déclencheur de l'expérience

UNE DIMINUTION DE LA SURFACE FOURRAGÈRE DISPONIBLE POUR LES VACHES LAITIÈRES

En 2022, Hervé a retourné une partie de ses prairies temporaires (4 ha) pour y semer du maïs (afin de garder ces surfaces déclarées en labour dans le cadre de la PAC). Cette perte de superficie habituellement dédiée aux vaches laitières lui fait craindre un manque de ressource au pâturage à un certain moment de l'année.

UNE PRISE DE CONSCIENCE DE L'EFFET DES PRATIQUES ACTUELLES SUR LA PÉRENNITÉ DE LA FONCTION FOURRAGÈRE DU MARAIS

Hervé s'est aperçu que les pratiques habituellement menées sur les parcelles de marais accessibles aux vaches laitières ont entraîné une dérive de la végétation par rapport aux objectifs fourragers qu'il s'était fixé. En effet, il observe que la dynamique du jonc diffus n'est pas maîtrisée et qu'il prend peu à peu le dessus sur les autres espèces.

Objectif de l'expérience

RETROUVER UNE RESSOURCES FOURRAGÈRE DIVERSIFIÉE AFIN DE COUVRIR DES BESOINS DIVERS, DU TROUPEAU EN LACTATION AUX LOTS DE GÉNISSES DE RENOUVELLEMENT OU DE VACHES TARIÉS.

Caractérisation de la végétation

Les prairies permanentes de marais pâturées par les vaches laitières sont dominées par l'agrostis, la houlque laineuse et le jonc diffus. La végétation est précoce et productive, avec une capacité de repousse moyenne. Le fond prairial est très dense, laissant peu de place à d'autres espèces de s'installer. Ainsi, peu de légumineuses arrivent à se développer, hormis le lotier des marais qui est présent en faible quantité. La valeur alimentaire est jugée moyenne par l'éleveur pour nourrir son troupeau de vaches laitières

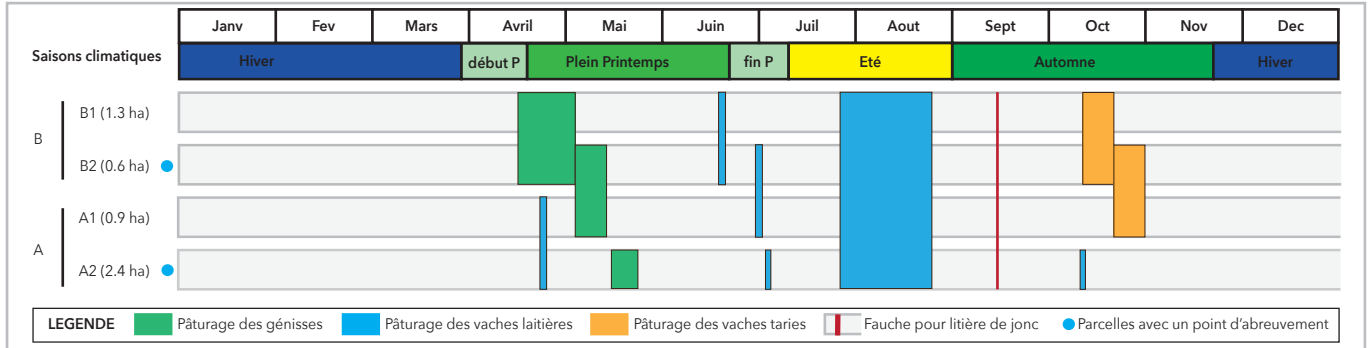


Parcelle A2 au début du printemps (22 avril 2022)

Pratiques mises en place

REDÉCOUPER LA PARCELLE DE MARAIS ET FAIRE PÂTURER AU DÉBUT DE PRINTEMPS POUR MAÎTRISER LA DYNAMIQUE DES ESPÈCES PRÉCOCES

En 2022, Hervé a modifié sa pratique en ajustant, à deux reprises la taille des parcelles et en menant des lots aux besoins variés à différents moments de la saison.



Conduite mise en place par Hervé en 2022 sur la parcelle de marais proche du bâtiment

Au début de printemps, il décide de scinder la parcelle de 5,2 ha en deux parcelles A et B. Cette séparation a été pensée en fonction de l'accessibilité au point d'eau (deux points d'eau uniquement) et de l'hydromorphie de la parcelle. La parcelle A reste humide plus longtemps au début de printemps, les vaches y rentrent donc plus tard.

Sur la parcelle A, le lot des vaches laitières arrive fin avril lorsque les conditions de portance le permettent. Pour ce lot, Hervé pilote sur le niveau de lait au tank. Ainsi, les vaches laitières pâturent 4 jours et sortent lorsque la production de lait journalière baisse et n'est plus satisfaisante pour Hervé.

Sur la parcelle B, Hervé met un lot de 16-17 génisses de 2 ans pendant plus d'un mois. Il se fixe comme critère de sortie la consommation complète de la végétation herbacée (agrostis et houlque laineuse) et le détournement des touffes de jonc. L'observation de la consommation de la végétation et du comportement de son troupeau sur la parcelle B incite Hervé à redécouper la parcelle A en 2 afin d'augmenter la pression de pâturage. La parcelle A1 va toujours de pair avec la parcelle B2 pour des questions d'accès à l'eau. Les génisses y pâturent presque 1 mois et sortent lorsque Hervé estime que le jonc est bien détourné voire consommé.



Plan des ajustements de taille de parc réalisé au printemps 2022



Lot de génisses de 2 ans sur la parcelle B mai 2022 après un mois de pâturage.

LES PARCELLES DE MARAIS, DES PARCELLES TAMPON QUAND LA POUSSE RALENTIE SUR LE "HAUT-PAYS"

L'entrée et la sortie des parcelles de marais est décidée en fonction de la pousse de l'herbe et donc de la disponibilité sur les parcelles de « Haut-Pays ».

En fin de printemps, quand la pousse de l'herbe ralentit sur le Haut-Pays, Hervé décide de réintégrer les parcelles de marais dans le circuit des vaches laitières. Les VL trient en prélevant « le meilleur » : elles ne vont pas impacter l'ensemble des nouvelles repousses. Hervé garde comme critère de pilotage le niveau de lait au tank pour choisir de faire tourner les vaches entre les différentes parcelles. L'éleveur n'a pas d'exigence de niveau de prélèvement sur la végétation, il laisse ses vaches pâturer en tri les repousses du printemps pour qu'elles prélèvent « le meilleur ».

FINITION DES PARCS EN VUE DE LA SAISON PROCHAINE

Au début de l'automne, l'éleveur réalise une fauche sur la parcelle pour faire de la litière de jonc et pour limiter visuellement sa présence. Cependant les conditions météo pluvieuses de ce début d'automne n'ont pas permis de récolter la coupe.

En fin d'automne, avant que les parcelles ne soient plus portantes, Hervé cherche à finir les parcs et à peser sur le jonc qui est en phase de repousse suite à la fauche. Il décide de faire pâturer un lot de vaches taries pendant 15 jours sur les parcelles B1/B2 puis B2/A1. Sur la parcelle A2, la plus proche du bâtiment, les vaches laitières repassent quelques jours.

L'enjeu est de retrouver un couvert diversifié et sans dominance l'année prochaine.

UNE PARCELLE DE MARAIS QUI PERMET DE TENIR LORS D'UN ÉTÉ SEC SANS AFFOURAGER À 100 %

Fin juillet, en plein été, Hervé observe un arrêt total de la pousse sur les parcelles de « Haut-Pays ». Pour éviter d'affourager à 100% sur les parcelles de Haut-Pays, l'éleveur s'appuie sur les parcelles de marais qui, elles, sont encore vertes. Ainsi, les vaches laitières pâturent l'entièreté de la parcelle (A et B) pendant plus d'un mois.

Sur cette période, Hervé complète le pâturage par une alimentation au bâtiment qui constitue 50 % de la ration journalière pour maintenir un niveau de production laitière qui lui convient. Hervé ne s'est pas fixé de critère de finition de la végétation de la parcelle. Les vaches laitières quittent le marais une fois que la pousse a repris sur les parcelles de Haut-Pays après des pluies fin Août.



Parcelle A2 fin septembre 2022 après le pâturage estival et la fauche.

Résultats obtenus

UNE MAÎTRISE DE LA DYNAMIQUE DU JONC ET UNE ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

L'ajustement de la taille des parcs, de la période et de la durée de pâturage avec différents lots d'animaux ont permis de peser sur la végétation productive et précoce. Hervé observe une diminution du feutrage de l'agrostis et de la houlque qui était présent sur la parcelle au début de printemps 2022. De plus, il observe une limitation de l'expansion du jonc grâce à la consommation des jeunes repousses autour des touffes existantes. Hervé est satisfait du résultat obtenu, même si visuellement il aimerait voir le jonc régresser d'avantage. La mise en lumière du milieu a permis l'expression d'autres espèces (ray-grass, trèfles, etc.) qui n'étaient plus visibles précédemment.

UNE PARCELLE QUI A JOUÉ UN RÔLE CLÉ DANS L'ALIMENTATION DES VACHES LAITIÈRES LORS D'UN ÉTÉ SEC ET MARQUÉ

Sur les parcelles de marais, en 2022, les conditions hydromorphiques et météorologiques ont été favorables à une repousse en fin de printemps et un maintien de la pousse en été des espèces productives et précoces (houlque et agrostis). De plus, la présence d'espèces à bonne capacité à se maintenir sur pied tel que le jonc a permis de constituer un stock de ressource pour l'été. À l'inverse, sur les parcelles de « Haut-Pays » plus séchantes, composées d'une végétation productive et précoce et conduite en pâturage tournant dynamique, la ressource fourragère s'est raréfiée lors de cet été marqué. Ainsi, le pâturage des surfaces de marais par les vaches laitières a permis à Hervé de ne compléter qu'à hauteur de 50 % alors qu'il aurait dû affourager à 100% si les vaches étaient restées sur les parcelles de « Haut-Pays ».

Hervé s'est rassuré sur la capacité des végétations de marais à couvrir les besoins de différents lots d'animaux sans complémentation. Ses choix (lot d'animaux, chargement instantané ± fort) et l'observation des parcelles lui permettent de reprendre la main sur la dynamique des espèces présentes et de la végétation dans les marais.

Et pour la suite ...

Hervé est satisfait des résultats obtenus : en 2023, l'expérimentation se poursuit. En 2023, Hervé a choisi de maintenir la pression sur le jonc avec les mêmes lots (un seul passage des vaches laitières, génisses de plus de 2 ans toute l'année ainsi qu'un passage en fin d'année des génisses de 1-2 ans pour l'apprentissage alimentaire).

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

- ! Évaluer le résultat de ses pratiques (2022)
- ! Faire évoluer la végétation par les pratiques (2018)
- ! Les refus au pâturage (2017)

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr

ÉDITION :

SCOPELA, Décembre 2023

63590 Cunlhat

contact@paturajuste.fr

paturajuste.fr

RÉDACTION : SCOPELA, avec la contribution de Hervé Mauduit.
En partenariat avec



RÉDACTION ET MISE EN PAGE FINANÇÉES PAR :

